

Cour municipale de la Ville de Montréal Service des affaires juridiques

Comptoir numéro 6 réservé aux avocats – Changement à compter du 22 juillet 2019

À compter du 22 juillet 2019, dans la foulée des travaux de la cour numérique, les services offerts aux avocats au comptoir numéro 6 seront dorénavant en libre service.

Le comptoir numéro 6 demeure réservé aux avocats qui peuvent y consulter les rôles, les plunitifs, les listes de détenus et même faire la réécoute des audiences.

Des formulaires et des modèles de différentes requêtes ou demandes demeurent aussi disponibles à ce comptoir.

Le comptoir sera accessible, tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 16 h 30, sans période de fermeture.

Toutes les demandes nécessitant l'assistance d'un agent pourront être faites à l'un des comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu qui assurent un service prioritaire aux avocats.

Les demandes de consultation d'un dossier devront également être faites aux comptoirs de service à la clientèle, seront assumées par le personnel du greffe et se feront au comptoir numéro 6.

Aucun document ne peut être déposé au comptoir numéro 6.

Le numéro 514 872-1538 ne sera plus en service et des renseignements pourront être obtenus au numéro de service à la clientèle au 514 872-2964.

Consultation des rôles d'audience

Dans le cadre des travaux de la cour numérique, des bornes de consultation avec écran tactile servant à l'affichage par défendeurs, par salles et par juges sont accessibles au rez-de-chaussée et au premier étage du chef-lieu. L'information affichée est actualisée, incluant les détenus / arrestations du jour et les mises au rôle du jour, puisque les données affichées sont rafraîchies toutes les 5 minutes.

Récemment, l'équipe de la cour numérique a commencé l'installation d'équipements servant à l'affichage des rôles du jour. Bientôt, les rôles seront affichés devant chaque salle d'audience, en ordre numérique, et les ajouts du jour apparaîtront à la fin du rôle. Ces écrans remplaceront progressivement les rôles situés près des portes des diverses salles d'audience et les rôles alphabétiques en format papier.



Chef-lieu
775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9



Chef-lieu

775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9

Rôles d'audience en ligne

Les rôles d'audience en matière criminelle, pénale et civile du chef-lieu et de ses quatre points de service sont aussi disponibles en ligne sur le site internet de la Ville de Montréal au ville.montreal.qc.ca/audiencecour. Ce service est accessible à partir de la plupart des téléphones intelligents et des navigateurs récents.

Ce service permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches concernant les dossiers portés aux rôles de la cour municipale soit par défendeur, en interrogeant par nom ou numéro de dossier, soit par lieu et date d'audience.

Les rôles sont actualisés à fréquences régulières durant les journées d'activités de la cour incluant les samedis. Ces informations peuvent toutefois différer et être modifiées au cours de la journée suite à des transferts de dossiers entre les salles d'audience.

Demandes de procès-verbaux

Pour assurer un meilleur service, le greffe a déjà mis à la disposition des avocats, en salles d'audience, le formulaire de *Demande : Dénonciation et procès-verbal* qui peut être complété et remis aux greffiers-audienciers dès la conclusion du dossier. Les copies sont alors préparées dès que le suivi du dossier est effectué. Les avocats sont invités à utiliser ce formulaire pour accélérer le traitement de leurs demandes. Des tablettes de ce formulaire sont aussi disponibles aux comptoirs de service à la clientèle et peuvent être remises, sur demande, aux avocats.

Une seule demande est nécessaire et le délai de traitement est d'au plus 30 jours.

Une fois les procès-verbaux préparés, les avocats peuvent en prendre possession en se présentant aux comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu en acquittant les frais prévus selon les tarifs applicables.

En raison du volume des demandes traitées, le personnel de la cour ne peut appeler les avocats lorsque les procès-verbaux sont prêts, ni leur transmettre ces derniers par télécopieur.

Les demandes de procès-verbaux peuvent aussi être faites par télécopieur au greffe de la cour, au numéro 514 872-0231, ou déposées aux comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu.

Avis de changement d'adresse

Les avis de changement d'adresse peuvent être transmis au greffe par télécopieur, au numéro 514 872-0231, ou déposés à l'un des comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu.

Le formulaire à cette fin est disponible au comptoir numéro 6, à l'un des comptoirs de service à la clientèle ou en ligne sur le lien suivant :

[Formulaire « Avis de changement d'adresse »](#)



Chef-lieu

775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9

Demandes de masquage

Toutes les informations concernant la procédure de *Restriction d'accès aux informations contenues aux registres informatisés de la cour en matière criminelle*, en vigueur à la cour municipale de la Ville de Montréal depuis 2005, sont disponibles sur le formulaire prévu à cet effet.

Le formulaire complété peut être transmis par la poste ou par télécopieur, au numéro 514 872-0231, ou déposé à l'un des comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu. La demande de masquage est traitée au greffe de la cour.

Ce formulaire est disponible au comptoir numéro 6, à l'un des comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu ou en ligne sur le lien suivant :

[Formulaire de demande de masquage](#)

Demandes de mises aux rôles / émission d'un ordre d'amener

Le formulaire comportant plusieurs copies peut être obtenu au comptoir numéro 6 **mais doit être remis** à l'un des comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu.

Nous rappelons aux avocats que les demandes de mises au rôle doivent respecter un délai de présentation de **3 jours juridiques francs** sinon elles doivent être autorisées par le juge siégeant en chambre de pratique, à la salle R-40 du chef-lieu.

Demandes de suspension du casier judiciaire

Le formulaire pour compléter une demande de suspension est maintenant disponible et peut être obtenu sur le site de la *Commission des libérations conditionnelles du Canada* sur le lien suivant :

[Formulaire de demande de suspension du casier](#)

Les demandes complétées peuvent être déposées à l'un des comptoirs de service à la clientèle du chef-lieu.

Numéros de téléphone à retenir

Service à la clientèle : 514 872-2964
Télécopieur du greffe : 514 872-0231

Juillet 2019